

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Samedi 17 octobre, la préfète de Lot-et-Garonne et le directeur départemental de l'ARS annonçaient les nouvelles mesures faisant suite à l'état d'urgence décrété par le Président de la République quelques jours plus tôt.

Notre département entre au niveau 1 de cet état d'urgence, car le taux d'incidence s'établit à 100,5% pour 100 000 habitants. C'est sensiblement au-dessus du niveau en région Nouvelle-Aquitaine (98%). Au 20 Octobre, on comptait 26 Lot-et-Garonnais hospitalisés dont 8 en réanimation. Si nous évitons un couvre-feu comme dans certaine métropole et des fermetures d'établissements, les contraintes s'accroissent quelque peu.

Ainsi, le port du masque devient obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des établissements scolaires et de formations. À Villereal, le masque reste obligatoire sur les marchés et autre manifestations sous la halle.

Les rassemblements sont limités à six personnes sur l'espace public et les restaurants, et les événements festifs et familiaux sont interdits dans les établissements recevant du public (ERP).

Les associations peuvent toujours tenir leurs réunions et assemblées générales. Selon les nouveaux protocoles, la salle François-Mitterrand peut accueillir 30 personnes maximum. Pour les mariages, baptêmes ou obsèques, seules les cérémonies sont autorisées.

Plus que jamais, il faut respecter les gestes barrières au quotidien. ■

initiative UN MÉTHANISEUR À VILLERÉAL

Méthanisation, solaire : l'exploitation agricole devient une centrale à énergie renouvelable.

Cyrille Geneste, agriculteur à Villereal a de la suite dans les idées. Après avoir créé une entreprise de machinisme agricole, le voici sur un nouveau projet : la méthanisation. C'est lors d'une réunion en présence des maires des communes du pays villerealais et du président de la CCBHAP que l'entrepreneur de 38 ans a présenté le concept du méthaniseur qu'il veut installer sur son exploitation au lieu-dit « la Fage-Haute ».

Ce premier rendez-vous a permis aux élus de mieux appréhender un sujet qui parfois a mauvaise presse. Un méthaniseur, c'est d'abord une fabrique de gaz méthane. Ce gaz est issu de la fermentation de déchets organiques. C'est « un gros intestin » comme l'image C. Geneste. On y introduit la matière organique- issue de cultures ou bio déchets ménagers et déchets verts - on laisse la vie microbienne agir naturellement, et 30 jours plus tard, il en ressort un "digestat", une matière soit liquide soit solide. Ce digestat, atténué de tous les gaz - et donc odeur - servira d'engrais naturel pour les terres agricoles.

Le méthane lui, est capturé et stocké avant d'être injecté dans le réseau « gaz de ville », en l'occurrence celui du Périgord voisin de Beaumont-Bergerac. Parmi les pistes de développement, il y a la possibilité de créer une station de bio gaz GNV, pour alimenter des véhicules routiers.

Plusieurs projets sont à l'étude en Lot et Garonne. C. Geneste s'est entouré de techniciens (TE47, syndicat d'énergie du Lot-et-Gne, spécialisé dans la production de Bio Gaz. Pour parachever le tout, le site sera entièrement autonome en énergie puisqu'il sera alimenté en panneaux photovoltaïques. Un projet qui s'inscrit pleinement dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie Positive) que soutient la communauté des communes BHAP et qui découle de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, qui fixe le cap de 32% d'énergie renouvelable d'ici 2030. ■

Un exemple de méthaniseur en Bretagne. Les exploitations agricoles deviennent des centrales à énergie renouvelable. — Doc. Territoire d'Énergie



Un exemple de méthaniseur en Bretagne. Les exploitations agricoles deviennent des centrales à énergie renouvelable. — Doc. Territoire d'Énergie

sur la place - 2 DEUX MAISONS FRANCE SERVICE

Officiellement annoncé début octobre, le territoire des Bastides en Haut Agenais-Périgord accueillera deux Maisons France Service (MFS).

Monflanquin et Castillonès seront les communes d'attache. Une maison « France Service », c'est un lieu dans lequel les différents services de l'État vont pouvoir tenir des permanences, et où des agents des collectivités locales pourront accompagner le publics dans leurs différentes démarches administratives : Trésor Public, CAF, CPAM, Caisse de Retraite, Pôle emploi, MSA...

Ces maisons de services aux publics seront ce que les maisons de santé pluriprofessionnelles sont au secteur médical. À partir des deux MFS sur notre communauté, les élus devront trouver une organisation pour déployer ces services sur le reste de territoire, à savoir Cancon et Villereal. Une MSF doit être ouverte cinq jours par semaine, sur 24 h minimum, et posséder deux agents d'accueil dédiés.

L'État apportera une aide financière sur le fonctionnement des structures, et compensera un petit peu la fermeture et l'éloignement des nombreux services publics de proximité. ■



dossier Lieu d'échanges, de biens, d'informations, de rencontres...

LA PLACE, CARREFOUR DE NOS VIES



Dans l'esprit de tout visiteur ayant arpenté les carrérots de la bastide, demeure l'image de la place et de sa halle. Comme un carrefour concentrant l'âme du village. Un point vers lequel tous nous convergions, depuis 750 ans. C'est sur ce marché que la communauté échange ses produits. Sur ce lieu de rencontre qu'elle échange des « Alors, quoi de neuf ? » Huit siècles plus tard, ce besoin de communiquer s'est fait plus pressant. Pour y satisfaire, la municipalité vient d'enrichir sa panoplie d'outils de l'information locale...

►►► Notre dossier pages 4 & 5

sur la place NOTRE HALLE ET SES VOITURES...

Lors de l'obtention du label « Plus beau Village de France » en 2018, quelques préconisations ont été faites à la municipalité par l'association. La principale étant le stationnement autour de la halle. Au-delà d'une considération purement touristique, cette recommandation a le mérite de nous interroger sur la valeur que l'on

accorde à notre Monument Historique central. Les enjeux sont multiples, à savoir la mise en valeur de cet édifice remarquable, protéger la halle notamment ses piliers d'une voiture mal contrôlée, et garantir une fluidité permanente de la circulation et du stationnement quotidiens. Afin d'éviter la confusion, dis-

tinguons le *pourtour* de la halle et le *tour* de la place. Il s'agit de réfléchir à éloigner les véhicules du *pourtour* du monument, tout en les maintenant sur le *tour* de la place. Nos habitudes ont la vie dure, mais l'édifice qui abrite le marché depuis 750 ans mérite bien quelques concessions au sujet de nos automobiles. ■

N° 93 Sommaire

- Sur la place Notre halle et ses voitures. — Page 1
- État civil
- Actualité : Secrétariat de mairie, Consultations PMI, Conciergerie solidaire, Plus Beaux Villages, Ligne de bus, Mission locale.
- Tour de ville : Liste électorale, Recensement, Cimetière, Parents d'élèves, UTL, Covid et capacité des salles, ECLAT, Fonds pour le développement, La halle auscultée, Portrait-type d'un maire.
- Éditorial « J 93 » par Guillaume Moliérac. — Pages 2 & 3
- Dossier « Alors, quoi de neuf ? » — Pages 4 & 5
- Débat Le traitement de nos déchets en question. — Page 6
- Questions à... Trois commerçants récemment installés.
- Portrait Maïthé Epinette Bibliothécaire — Page 7
- Sur la place - 2 Deux « Maisons France Service. »
- Initiative Un projet de méthaniseur.
- L'État d'Urgence Sanitaire — Page 8

◆ **MARIAGES**

ÉMIENNE RAZAFIARISOA et MICKAËL VIRATELLE, le 29 août.

CHANTAL ROBERT-LABARRE et MICHEL PÉRISSET, le 6 octobre.

◆ **DÉCÈS**

GINETTE BORIE, 89 ans, veuve de ANDRÉ DÉGREMONT le 3 septembre à Villeréal.

PIERRE BROUILLET, 75 ans, époux de JACQUELINE VERGNOL, le 8 septembre à Bordeaux.

RÉMY DELMON, 92 ans, époux de SIMONE DUBOIS, le 11 septembre à Villeréal.

MICHEL CATELAIN, 79 ans, le 19 septembre à Villeréal.

MARIE RAYNAL, 78 ans, épouse de GEORGES DELCAMP, le 21 septembre à Villeréal.

CLAUDE CLAVERIE, 77 ans, veuf de NICOLE JEANSON, le 21 septembre à Agen.

ROGER BRU, 95 ans, époux de JEANNE GARRIGUE, le 22 septembre à Villeréal.

ANDRÉE COTHOUT, 78 ans, veuve de MOHAMED BEN HAMMOU, le 28 septembre à Villeréal.

DENISE DAURIAC, 93 ans, épouse de RENÉ CHATAURAYNAUD, le 5 octobre à Villeréal.

YVONNE DELANIS, 93 ans, veuve de MODESTO ARTUNEDO, le 12 octobre à Villeréal.

À la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, les ressortissants britanniques et leur famille installés en France auront l'obligation de détenir un titre de séjour d'ici octobre 2021. Ils doivent déposer leur demande par internet, dès maintenant, sur <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/etrangers>
Contact : Service des étrangers, Préfecture : 0 806 001 047
Ce dispositif concerne aussi les Britanniques disposant actuellement d'un titre de séjour.

◆ **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

L'équipe est au complet

Au fil de ces derniers mois, l'équipe de secrétaires de la mairie a été renouvelée. Cinq agents administratifs vous accueillent du mardi au samedi midi. Sandrine Gourand occupe la fonction de directrice générale des services (DGS), Marie-Christine Azzopardi est chargée de l'urbanisme, Ana Da Silva, de l'état civil (Décès, mariages...), des passeports et des cartes d'identité, et de l'établissement des arrêtés municipaux, et Florence Isnard, arrivée le 1^{er} septembre dernier, accueille le public. Enfin, la nouvelle venue, Sarah Bordas, depuis le 1^{er} octobre, est chargée des finances.



De g à d : Ana, Florence, Marie-Christine, Sarah, Sandrine et Nadège... Photo JP Epinette

◆ **PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Consultations mensuelles

Les consultations de la PMI se tiennent le deuxième lundi du mois, au centre médico-social, rue Saint-James. Ces rendez-vous sont gratuits et concernent tous les enfants de 0 à 6 ans.

Le suivi préventif comporte la surveillance de la croissance et du développement de l'enfant, le dépistage des handicaps et les vaccinations.

Lors de ces rendez-vous, une attention particulière est portée à l'éducation à la santé, l'éveil et la socialisation de l'enfant. Ce service dépend du Conseil départemental. Pour plus de renseignements contacter le CMS de Fumel : 05 53 71 20 61.

◆ **SERVICE À LA PERSONNE**

Conciergerie solidaire

La MSA et *Présence Verte* lancent « La conciergerie solidaire ». Il s'agit d'une plateforme

d'écoute, qui peut vous aider pour des actions du quotidien vous posant problème : petits travaux, conseils pour aménager votre logement, courses de première nécessité, déplacement pour vous rendre à un RDV, faciliter le lien social, etc. Contact : Mathilde - 05 53 67 78 42. Du lundi au vendredi.

◆ **PLUS VEAUX VILLAGES DE FRANCE**

Villeréal représentée

L'assemblée générale de l'association « Plus Beaux Villages de France » dont Villeréal fait partie depuis 2018, s'est tenue à Monflanquin

tour de ville

● **Recensement**

Les jeunes gens, filles et garçons, nés d'octobre à décembre 2004 doivent se présenter à la mairie pour être recensés sur la liste du recensement militaire du 4^{ème} et dernier trimestre 2020.

● **Liste électorale**

Les nouveaux habitants de la commune doivent se faire inscrire sur les listes électorales, afin de pouvoir participer aux scrutins de 2021 (Régionales et Départementales). L'inscription se fait auprès de la Mairie.

● **Élagage au cimetière**

Après les vents violents fin août, plusieurs plaques ont été abîmées. La municipalité a décidé d'élaguer les arbres autour du cimetière. L'entreprise La Fores-

tière a été retenue pour un montant de 2 980 € TTC.

● **Parents d'élèves**

L'association des parents d'élèves a renouvelé son bureau. Christelle Blavette cède la présidence à Pauline Gasselting. À ses côtés, Sandra Menuet (VP), Magalie Vergnaud et Lydie Delmas (sec.) Estelle Trousselle et Gaëlle Mourgues (trés.). L'APE Ensemble pour les enfants des écoles organise plusieurs manifestations au cours de l'année scolaire.

● **Capacité d'accueil**

Contraintes par les mesures sanitaires, les associations peuvent tout de même se réunir pour leurs réunions statutaires et les assemblées générales. Les

nouvelles règles d'accueil du public fixent à 30 personnes maximum dans la grande salle François-Mitterrand. Le port du masque est obligatoire dans tous les bâtiments publics et la distanciation doit être respectée. Le nouveau protocole d'utilisation des espaces publics est consultable à la mairie.

● **Association ECLAT**

Pour participer aux activités, il faut adhérer à *Vacances Nature* (20 euros par an et par famille) et s'inscrire aux ateliers auprès de l'association ou des intervenants. Le programme de septembre à décembre est disponible à l'accueil de la mairie ou auprès de l'association. E-mail : animaborn@wanadoo.fr

Questions à... **TROIS COMMERÇANTS RÉCEMMENT INSTALLÉS**

Ils ont ouvert leur commerce quelques semaines avant un inédit confinement. Entre espoir et désillusions, rencontre avec trois commerçants villeréalais : Fanny et Pascal Vermughen du restaurant *Nord / Sud*, Franck Evrard et les vélos de *Station Bees* et Laurence Cauz, de *Mode & Loisirs*, sous la cornière.

Comment avez-vous vécu ce printemps 2020 si particulier et le confinement ?

● **F&P** – Les quinze premiers jours après la fermeture furent très durs psychologiquement. Nous n'avions ouvert que depuis deux semaines auparavant et beaucoup investi. Vivre au-dessus d'un restaurant vide c'était terrible. Alors, très vite nous sommes lancés dans le plat à emporter pour continuer à travailler et nouer des relations avec les Villéréalais.

● **LC** – J'ai repris un magasin qui avait une clientèle fidèle et une activité en progression. Avec le confinement les gens n'osaient plus entrer dans la boutique. Je devais même pour certains leur rendre la monnaie dehors.

● **FE** – J'ai ouvert le 11 mai du coup. Ces mois de confinement m'ont permis de travailler sur le magasin, de bien préparer la saison.

Depuis le retour à la « normale » quelles sont vos impressions ?

● **F&P** – Nous avons été très bien accueillis dans le village, les clients nous ont soutenus. Au moins, le confinement nous a permis de bien prendre possession des lieux, des cuisines et des fournisseurs. Et puis la saison a été bonne. Il y a beaucoup de monde à Villeréal, c'est incroyable pour un petit village.

● **LC** – J'ai beaucoup de personnes âgées dans mes clients qui ont peur et n'osent pas revenir. Je crois que les gens sont dans l'attente.

● **FE** – La partie tourisme de mon activité a très bien marché dès le début. Il y a une vraie demande sur le vélo électrique. Quant à la partie réparation de vélo, grâce aux aides de l'État jusqu'à la fin de l'année, l'activité se tient bien.

Pourquoi avoir choisi Villeréal justement ?

● **F&P** – Un coup de foudre. Une visite chez des amis en mai 2019 et au retour, on a décidé de tout quitter pour vivre ici. (Pascal tenait déjà un restaurant et Fanny un institut de beauté). C'est un village très attractif, il y a beaucoup de commerces, on peut tout faire à pied, et même avec la crise, il se passe tant de choses ici. Nous n'avons pas connu Villeréal en « temps normal » finalement, mais même là,

c'est bien plus animé que dans les petites villes du Nord.

● **LC** – Le fait d'être classé "Un des Plus Beaux Villages de France" apporte du mouvement, du passage. Villeréal est très accueillant et les touristes aiment cette diversité des commerces. Souvent ils s'étonnent de voir autant de magasins.

● **FE** – Je me suis implanté naturellement ici, pour le dynamisme, le monde. Et puis géographiquement, Villeréal est très bien placé, à l'entrée du Périgord. Pour les balades en vélos c'est idéal.

Je travaille avec la communauté (CCBHAP) pour développer des itinéraires de bourg à bourg, pour que les locaux aussi se mettent au vélo. ■

portrait



Elle a pris sa retraite après 45 années passées au service de la collectivité.

Maïthé Epinette
On disait alors « employé-toutes-mains »

On dit aujourd'hui multi-tâches. Dans la famille Jacquet, planteur de tabac à Saint-Dizier, commune de Cavarc, des trois filles, la grande était institutrice, la seconde coiffeuse, et la dernière aurait bien pris la suite de son père. Mais à bientôt 19 ans, c'est la cantine du collège de Castillonès qu'elle choisit de rejoindre. Un premier contact avec le travail en collectivité. Au service des gens et de "son pays", elle y tient.

Après la naissance de sa fille Katia, et un retour au pays, c'est à Villeréal qu'elle allait vraiment débuter une "carrière" qui tient d'un inventaire à la Prévert. Débuts chiches : « Une heure par jour, pour le ménage de l'école maternelle avec Mme Mellet, se souvient-elle, puis dans les classes de René et Janine Bouchillou. » – aujourd'hui devenu l'Espace Numérique. C'était l'époque des planchers en bois qu'il fallait arroser avant de balayer, des tableaux noirs et de la poussière de craie. Il y eut aussi, pour compléter un maigre salaire, service et

ménage à l'Hôtel de l'Europe, table appréciée des ouvriers, représentants-voyageurs de commerce, pensionnaires... Fin des années 1970, c'était à midi une centaine de repas qu'il fallait servir. Avec le recrutement définitif par la commune, Maïthé enchaîna les métiers : le ménage (Classes, mairie, salle des fêtes, toilettes publiques, cabines téléphoniques, pompiers, vestiaires du rugby...), la surveillance de la cantine, l'accueil du Syndicat d'initiatives et les entrées du lac du Pesquié-bas. Sans oublier le ramassage scolaire. Un car et trois tournées sur Dévil-

lac, Tourliac et Doudrac. Avec les années 1980 et les classes regroupées, son statut fut entériné. On lui confia la bibliothèque, transférée du Foyer rural aux Riviérettes. Son rôle de bibliothécaire prit de l'envergure avec la création de l'Espace Roger-Bissière. Accueil d'un large public, animations, travail avec les scolaires, création du portage de livres à domicile. Devenue agent du Patrimoine, elle prit aussi en charge la diffusion des spectacles en vidéo-transmission, dont ceux du MET Opera de New York. Et toujours le souci du public. Une carrière bien remplie. ■

Pour bien comprendre les termes du débat

Redevance incitative, enfouissement, tri sélectif, ces termes remplissent nos conversations et méritent quelques explications...

LA REDEVANCE INCITATIVE (RI)

Cette décision fut prise en 2016 par les élus communautaires, contraints par la loi sur la transition écologique pour la croissance verte, qui impose, dès 2025, une baisse drastique du tonnage de déchets ménagers que nous enfouissons.

Concrètement, nous devons réduire de 10 % le tonnage global (ordure ménagère, déchèteries, tri sélectif et encombrants). Par ailleurs, d'ici 2025 toujours, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) passera de 25€ la tonne de déchet à 65 €.

La RI s'est donc révélée comme la solution la plus pertinente face au double enjeu, préservation de notre environnement et augmentation des taxes.

À ce jour, notre CC BHAP est la seule intercommunalité (EPCI) du Lot et Garonne, et l'une des rares EPCI de la région sous ce régime.

Mais tout le département de la Dordogne vient de le mettre en place, et à terme c'est l'ensemble du territoire national qui sera obligé de s'y convertir.

L'INJUSTE TEOM

Le coût de la redevance interpelle bon nombre d'habitants.

Le forfait unique pour les particuliers est de 164, 79 € à l'année (pour une résidence principale).

Auparavant, nous étions soumis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui était indexée sur la taxe foncière de votre bien, donc variable uniquement par rapport à la taille du terrain, de l'habitation et de son emplacement.

PRÉVENTION ET SANCTIONS

Si très largement la population s'est accommodée du tri sélectif, des badges etc, une poignée de réfractaires continuent de déposer leurs sacs poubelles et autres au pied des réceptacles.

La communauté lance donc deux opérations de front. La première, l'achat de caméras de vidéo-surveillance sur les points d'apport volontaire (PAV) et les déchetteries.

La deuxième sera une nouvelle vague d'information et de sensibilisation pour tous les publics, des maternelles aux seniors, des entreprises aux associations.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le service Environnement de la communauté au 05 53 49 52 91 et sur le site www.ccbastides47.com ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 93 - Nov.-Déc. 2020
 Responsable de la publication : Guillaume Moliérac, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Jean-Paul Epinette • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

"J93"

Par Guillaume Moliérac

C'est ainsi que le comité de rédaction présente ce journal dans sa phase de préparation. Tous les deux mois, il faut collecter et rédiger les informations, sélectionner les sujets à traiter et les personnes à questionner. Cet exercice est enrichissant, car il me permet chaque fois, de me rendre compte de la diversité des animations, des initiatives qui se passent sur notre commune. Enrichissant également car la réalisation d'un journal nécessite de traiter l'information pour qu'elle soit la plus lisible possible. Que le sujet le plus compliqué puisse être bien compris par tous. Dans ce J93, nous faisons un état des lieux de nos supports d'information et de la volonté de la municipalité, depuis les années 70, de faire savoir ce qu'il se passe ici. Et les moyens au fil des époques se sont considérablement modernisés et différenciés. Comme mes prédécesseurs à cette fonction, je me pose ces questions : comment bien informer mes concitoyens ? Comment les prévenir et les alerter ? Comment mettre en valeur celles et ceux qui font l'actualité dans la commune ? Informer donc, pour savoir, pour transmettre. Plus on informe et plus on sait. Mais en savoir plus veut-il dire comprendre mieux ?

Le 16 Octobre, un enseignant d'histoire a été tué en région parisienne pour avoir abordé avec ses élèves la notion de liberté d'expression.

Humblement, nous veillons à informer le plus clairement et à donner les éléments pour mieux comprendre notre village et son quotidien.

le 3 octobre dernier. Durant trois jours, les maires des 159 Villages labélisés ont renouvelé les membres du conseil d'administration. Un nouveau président a été élu en la personne du maire-délégué de Yèvre-le-Châtel (Loiret), Alain Di Stefano. De nouveaux membres des trois commissions : Qualité, Développement et Notoriété ont été désignés.

Le maire de Villeréal a été élu à la commission "Qualité" pour six ans. En parallèle à cette assemblée, une visite de la bastide a été organisée le samedi matin pour une partie de la délégation.

TRANSPORTS EN COMMUN

Une ligne de bus à Villeréal

La région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une ligne routière depuis début septembre pour pallier le manque de liaisons entre les deux agglomérations.

Ainsi, la ligne A4, part de la gare de Bergerac pour rallier la gare routière de Villeneuve/Lot en passant par Issigeac, Castillonès, Villeréal, Monflanquin et La Sauvetat-sur-Lède.

Avec trois allers-retours par semaine et deux le week-end, ce service propose des prix fixes pour tous, à partir de 2 € le trajet et 3,60 € l'aller-retour.

L'arrêt de bus à Villeréal se situe au carrefour de Plaisance, à côté de la boulangerie. Les informations sont affichées à la mairie, ou sur : <https://>

transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/

MISSION LOCALE

Orientation, formation, accès à l'emploi...

La mission locale de Villeneuves /Lot informe les 16-25 ans sur les questions d'orientation, de formation professionnelle ou d'accès à l'emploi. Des



La ligne Bergerac – Villeneuve fait une halte à Villeréal. Photo Conseil régional

conseillers les accompagnent dans leurs démarches (aide à la mobilité, au logement, à la santé). Les jeunes sans emplois bénéficient de la *Garantie jeune*. Un contrat rémunéré pour lequel ils s'engagent à suivre des formations, des stages pour trouver un emploi. Dans les locaux villeneuvois, ils trouveront aussi une borne tactile Espace Métiers d'Aquitaine pour se renseigner sur les métiers et les formations. La mission locale tient aussi une permanence à la mairie de Villeréal. Contact 05 53 40 06 02

► Site web : missionlocalevilleneuvois.org

1,250 million d'euros

Le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée du Lot (Smavlot 47) a pour rôle de mutualiser les actions dans le domaine du développement local et celui de montage des projets avec l'Europe, l'État, le Conseil régional et le Département. 132 communes disposent d'une aide financière de plus d'un million d'euros afin de soutenir leurs projets de développement économique. - www.vallee-lot-47.eu

La halle auscultée

La halle va faire l'objet d'une étude pour connaître ses désordres et la nature des travaux à réaliser. Mardi 10 novembre, chercheurs et architectes seront à Villeréal pour ausculter l'édifice

sous la conduite du responsable du pôle bois au Ministère de la Culture. Parallèlement, débutera le projet Patribois avec l'université de Cergy-Pontoise, financé par la Fondation des sciences du patrimoine.

Portrait-type du maire

Après les municipales, l'association des Maires de France a dressé le portrait type du « Maire 2020 ». Ils sont plus âgés qu'en 2014. L'âge moyen est de 58,9 ans. Seul 4% des 36 000 maires ont moins de 40 ans et près de 55% plus de 60 ans. On ne compte plus que 11,6% d'agriculteurs, 2,4 % d'ouvriers et 6 % employés. 39,5% sont des retraités. La proportion des femmes, environ 20%, progresse peu.

• Livraisons au centre-ville Réaménagement des places et modifications du sens de circulation dans la bastide impliquent une nouvelle organisation pour le passage des véhicules de livraisons. Les rues sont interdites au plus de 3,5 t sauf la rue St-James. Les camions doivent entrer et sortir uniquement par cette rue, parce qu'elle est la plus large de Villeréal. Les commerçants doivent en informer les entreprises de livraisons, et les particuliers qui se font livrer du fioul domestique notamment. Cette décision résulte des lourds dégâts matériels sur la voirie et sur des façades causés par le gabarit et le poids des camions. ■

La municipalité vient d'enrichir sa panoplie d'outils de l'information locale...

« ALORS, QUOI DE NEUF ? »

Depuis les années 90 et l'arrivée d'internet, il n'a jamais été aussi simple de communiquer, d'échanger, d'informer. Pour autant, nous nous retrouvons noyés dans la masse d'informations sur les chaînes d'infos en continu, sur l'internet, les e-mails et les différentes applications de messagerie.

Il apparaît dès lors assez compliqué pour un individu de trouver et de recevoir la bonne info, vérifiée de source sûre. Et pour une collectivité de partager son actualité et de toucher le public le plus large.

Retour sur les différents supports et leur histoire, de 1977 à aujourd'hui, qui en filigrane retracent pour nous le développement des technologies de l'informatique et du numérique, et des nouvelles attentes des citoyens.

« Comment nous adresser à vous ? Vous transmettre une information sûre et claire ? »

DE « VILLERÉAL INFORMATIONS » (1977) AU « JOURNAL DE VILLERÉAL »

À la fin des années 1960, le Foyer Rural qui regroupait les associations de la bastide, avait lancé un bulletin d'information avec le soutien des communes. « L'Oustal » rendait compte de la vie associative et de celle du canton. C'est en 1977 que la mairie de Villeréal se dote d'un journal communal : « *Villeréal Informations* ».

En 2004 paraît le numéro 001 de « *Villeréal Infos* » qui deviendra plus tard « *Le Journal de Villeréal* ». Guy Berny, alors maire, titrait pour son premier édito : « Renforcer les liens et la cohésion ».

Ce journal papier, bimestriel a cet avantage qu'on peut le toucher, le feuilleter, le ranger, le collectionner et le ressortir comme je le fais pour se plonger dans l'histoire récente de la commune. Année après année ce journal s'est enrichi. Au départ monochrome, il change de nom et passera à la couleur en Mai 2014, au lendemain de la réélection de Pierre Henri Arnstam.

Ce journal rédigé par nos soins, a pour seule ambition, d'informer sur les multiples projets portés par la municipalité, mettre en lumière la richesse et la diversité de nos associations et de ces figures locales. *Le journal de Villeréal* est distribué par la Poste.



LA COMMUNE SUR LES ONDES

Les années 80 voient émerger les radios associatives. En 1983, *Radio 4 Cantons* voit le jour, portée par un groupe de passionnés qui souhaitent parler du pays et donner la parole aux gens d'ici. La commune de Villeréal se porte volontaire pour héberger la jeune station et lui propose l'étage de la halle. Dès le départ, la municipalité utilise les ondes. Une chronique hebdomadaire, « 3 minutes », perdue qui permet le lundi matin de traiter les sujets d'actualité de la semaine. À ce jour, Radio 4 c'est six salariés et d'après un sondage Médiamétrie, près de 40 000 auditeurs chaque jour.

LE SITE INTERNET villerealinfos.fr

En 2008, Villeréal se dote d'un site internet. Si aujourd'hui cela semble la moindre des choses, à cette époque, cela ne fait qu'une dizaine d'années que le net est accessible au grand public. Les débits très lents d'alors, imposent une mise en page austère.

Dès 2004, www.villerealinfos.fr se veut ambitieux et simple. Ambitieux dans son esthétique, et simple dans son utilisation. Le site offre cette possibilité de traiter de l'information plus en profondeur. La rédaction n'est pas contrainte par un bas de page, par un nombre maximum de caractères ou par la taille des photos. Surtout, par rapport à

un journal papier publié tous les deux mois, un site peut être actualiser tous les jours. L'autre avantage d'un site est de pouvoir coupler au texte, de la vidéo et du son.

Rapidement, cet outil trouve son public. Ce que le format papier n'autorise pas, le site va le permettre. L'annonce et la présentation des matches, leur compte-rendu immédiats, la tenue des manifestations ou leur annulation, les différentes annonces d'organismes publics...

En 2013 le conseil municipal décide de se doter d'un site plus institutionnel. « www.mairie-villereal.fr » voit le jour et vient compléter www.villerealinfos.fr



LES RÉSEAUX SOCIAUX « FACEBOOK » & « TWITTER »

À son lancement en 2004 aux Etats-Unis, *Facebook* (Trombinoscope en français) était réservé aux seuls étudiants de Harvard. Le succès de ce réseau social est foudroyant, et Villeréal, dès 2008 crée sa page Facebook *Villeréal Infos*. Pendant du site internet, Facebook permet de diffuser une information en temps réel, de la partager avec ses amis, et surtout de pouvoir laisser des commentaires. Facebook saisit l'arrivée des smartphones et se décline en une application simple d'utilisation.

Dès lors, *Villerealinfos* s'ouvre à un nouveau public, très connecté, et l'information circule de followers à followers (suiveurs en français). Autre application de premier plan avec Facebook, *Twitter* (que l'on pourrait traduire par « gazouillis ») fait son apparition en mars 2015 dans l'offre de communication de la commune. Il permet d'envoyer des messages brefs (280 caractères).

SUR VOTRE SMARTPHONE : « CITYKOMI »

Dernière née du puzzle de l'information communale, l'application *Citykomi* mise en fonction en septembre 2020, permet de compléter l'offre et de renforcer le lien avec les Villeréals. Le principe est simple. Comme pour Facebook et Twitter, il s'agit d'une application pour téléphone, téléchargeable gratuitement.

Il n'est pas nécessaire de créer un compte ni d'y entrer des informations personnelles. L'autre point marquant, c'est le système de messagerie instantanée, "notification Push". Ainsi, vous recevez directement les informations sur la vie de la commune, les alertes météo, les alertes travaux, les dates des animations, sans devoir pour autant ouvrir une application.

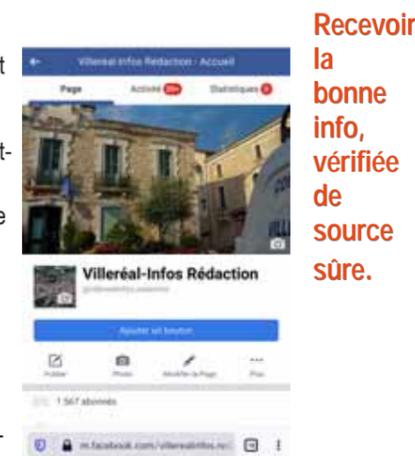
Citykomi n'est pas un réseau social à proprement parler. L'interaction est limitée à un remerciement possible et un partage de l'information. Aucun commentaire, ni émoji (ces petits dessins exprimant une émotion).

APPLICATION MOBILE

L'ACTUALITÉ DE VILLERÉAL SUR SMARTPHONE
1 - Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !
2 - Ouvrez l'application, touchez le symbole et scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez Villeréal à l'aide de la loupe.
3 - Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.

L'ACTUALITÉ DE VILLERÉAL SUR SMARTPHONE
Souhaitez-vous être informé sur ce qui se passe dans la commune, la mairie de Villeréal vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.
Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Villeréal directement sur votre smartphone ou tablette. Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes avertis immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE
Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont près de 300 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®. Sans pub et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus. Plus d'informations sur www.mairie-villereal.fr ou au 05 53 36 00 37.



Pour installer Citykomi sur votre smartphone, scannez ce code ►